

erdre gesvres le mag

www.cceg.fr - suivez-nous sur



MOBILITÉS

Activons tous les leviers
pour trouver des alternatives
au tout-voiture !



© AleksandarNakic - iStock

12 | HISTOIRE

Belle Étoile, l'Histoire révélée
par les fouilles archéologiques

14 | TERRITOIRE

Projet de territoire : le point
avec Yvon Lerat

20 | ÉVÈNEMENT

Les Ecolabs', l'édition 2021
se prépare !

Remplacez votre chaudière
avec **novoclim**



Notre savoir-faire

Depuis plus de 12 ans, nous remplaçons des chaudières gaz ou fioul par des pompes à chaleur et vous accompagnons pour vos demandes de primes.

Jusqu'à
9 000€ d'aides*

DEVIS GRATUIT 02 40 80 40 00
SHOWROOM À VIGNEUX

contact@novoclim.fr www.novoclim.fr

*montant des aides en fonction de vos revenus



VIGNEUX DE BRETAGNE
NORT SUR ERDRE
HÉRIC

Promoteur immobilier & aménageur foncier



PÉRION
Réalisations

Engagé dans la vie
de nos territoires
depuis 1966



6 Rue de Thessalie - 44240 LA CHAPELLE / ERDRE

www.perion-realisations.com

Un terrain à vendre, contactez-nous : 02 28 01 28 30



Achat - Vente
Location - Gestion

02.40.37.00.27

🌐 www.laforet.com/nortsurerdre

f Laforêt (Nort-sur-Erdre)

Demandez votre estimation
gratuite !



*Suivez-nous sur
les réseaux sociaux !*



Cher tous,

*Les beaux jours sont là et avec eux
la promesse de plusieurs semaines
de vacances bien méritées pour les
écoliers, collégiens et lycéens qui ont
vécu une année scolaire compliquée
faite de confinements, de cours en visio,
et de rencontres amicales empêchées.*

La pandémie dont nous avons tant parlée semble s'éloigner
laissant le cours du temps reprendre le rythme d'une vie
moins contrainte.

*la transition écologique, la
lutte contre les inégalités,
les mobilités, l'agriculture,
l'alimentation, l'économie,
l'emploi, et la santé seront
les grandes thématiques
qui guideront nos choix*

Le temps, il en sera
question dans ce nouveau
numéro du MAG. Il y
a le temps du mandat
notamment, celui qu'il
faudra pour mener à bien
notre Projet de Territoire où
la transition écologique, la
lutte contre les inégalités,
les mobilités, l'agriculture,
l'alimentation, l'économie,
l'emploi, et la santé seront

les grandes thématiques qui guideront nos choix et nos
investissements pour qu'Erdre & Gesvres, reste un grand
et beau territoire, entreprenant, accueillant et solidaire.

Le temps des projets, quels qu'ils soient, celui de construire

par exemple une nouvelle résidence pour les jeunes actifs,
ou d'organiser une nouvelle édition des Ecolabs'.

Le temps des loisirs pour se retrouver entre amis. Une
randonnée à faire à pied, à vélo, ou à cheval pour découvrir
le slowtourisme ou une après-midi baignade dans l'un de
nos 2 centres aquatiques qui enfin réouvrent !

Le temps de la culture évidemment pour partager nos
émotions. Ne manquez pas le spectacle iMédia qui
nous invite à une déambulation artistique spacio-poétique
dans les médiathèques, sans oublier les irremplaçables
Rendez-vous de l'Erdre.

À toutes et tous, je souhaite un bel été, sur le Canal de
Nantes à Brest ou sur les plages de l'Océan Atlantique, je
vous invite à prendre le temps de profiter de vos proches,
des paysages, et de l'embellie qui pointe...

Yvon LERAT

Président de la communauté de communes

Sommaire

4 . ACTUALITÉS

6 . DOSSIER

Loi d'Orientation sur
les Mobilités : des outils
pour revoir nos réflexes

10 . INITIATIVES ÉCONOMIQUE

Le bâtiment du groupe
Jeulin à Ragon fait le plein à
tous les étages !

Belle Etoile, l'Histoire révé-
lée par les fouilles archéolo-
giques

Vous effectuez des
menu-travaux, faites appel
aux jeunes de la CJS !

13 . ZOOM

Les classes bleues et la
formation de maîtres-na-
geurs pour plus de
sécurité dans l'eau !

Projet de territoire :
le point avec Yvon Lerat

Tout ce que vous avez
toujours voulu savoir sur
les déchets

17 . PRÈS DE CHEZ VOUS

Une œuvre « OFNI » à dé-
couvrir à Sucé-sur-Erdre

La librairie du Lumignon,
LA librairie d'Erdre &
Gesvres

Les Ecolabs', l'édition 2021
se prépare !

20 . CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

22 . AGENDA

23 . VOS SERVICES

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

DÉBUT DES TRAVAUX SUR LE SITE DE VAULT

Compétente en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques, la CCEG intervient sur les cours d'eau de l'Erdre et ses affluents afin d'améliorer la qualité de l'eau et de préserver les habitats aquatiques. Cet été débiteront les travaux sur les barrages de l'Erdre entre Vault et le gué du Pré Gaillé situé 1 km en aval. Au plan d'eau par exemple où s'accumulent de la vase à proximité des saules pleureurs, une grande plage végétalisée sera aménagée. Plus concentrés et rapides, les écoulements de l'Erdre contribueront au nettoyage des sédiments, à une meilleure oxygénation de l'eau, et à des températures plus fraîches l'été.

Les vannes du moulin de Vault trop vétustes, seront remplacées par de nouvelles, le clapet basculant sera lui, supprimé pour laisser à nouveau l'eau et les poissons circuler librement. Toutes ces opérations ont été définies dans le cadre d'une concertation menée avec des riverains et usagers de l'Erdre. En tout, ce sont près de 3 km de cours d'eau qui retrouveront un état proche du naturel. Fin des travaux prévus pour octobre.

Attention, le parking ainsi que l'espace vert attendant ne seront pas accessibles pendant les travaux.



MOBILITÉS

Allez hop, on réserve les transports scolaires dès maintenant !

Même si la rentrée n'est qu'en septembre, il faut dès aujourd'hui penser au transport scolaire des enfants ! Les inscriptions sont ouvertes depuis le 7 juin sur le site aleop44.fr ; attention, au 18 juillet il sera trop tard et une pénalité de 20 € sera appliquée en plus de votre abonnement. Aussi, qu'il s'agisse d'une première inscription ou d'une réinscription, rendez-vous sur le site [Aleop44](http://aleop44.fr) et réservez votre abonnement annuel, vous pouvez également créer votre « espace famille » pour suivre les inscriptions de tous vos enfants et l'avancée de votre dossier.

Au moment de l'inscription il vous faudra, une adresse mail valide et une photo d'identité numérisée du demandeur de la carte. Vous pourrez choisir le mode de paiement, par carte bancaire ou par prélèvement automatique en 3 fois, si vous choisissez ce dernier mode, pensez également au RIB. Ensuite, il suffit de cliquer sur « abonnement en ligne » et de se laisser guider ! Vous recevrez un mail de confirmation une fois les données renseignées et l'opération validée. La carte de transport scolaire de votre enfant vous sera, elle, adressée fin août 2021 directement à votre domicile. Surtout, si vous êtes déjà inscrit cette année, conservez la carte magnétique Aleop, elle sera mise à jour et restera utilisable à l'avenir.

Le transport scolaire concerne toutes les écoles, du primaire au lycée et bien sûr pour toutes les communes du territoire.

La carte scolaire est au prix unique et inchangé de 110 € et gratuite pour le 3^{ème} enfant de la fratrie !

Inscriptions jusqu'au 18 juillet sur aleop44.fr

ACTU DES COMMUNES

Une toute nouvelle mairie pour la commune des Touches

Le bâtiment actuel de la mairie des Touches n'est plus aux normes des établissements recevant du public. Depuis plusieurs années certains agents de la mairie travaillaient dans des modulaires. Faire une nouvelle mairie était donc une nécessité.

Après étude comparative entre la rénovation du bâtiment actuel et celle de l'ancien Presbytère situé au pied du parc du Mont Juillet, c'est finalement cette dernière option qui a été choisie. Les travaux ont débuté en 2020. Ils devraient prendre fin en septembre de cette année. La nouvelle mairie fera, selon les plans dessinés par les architectes Forest et Debarre qui ont remporté l'appel d'offre, près de 250 m² en rez-de-chaussée. Il sera composé de la salle de conseil, d'une salle de réunion, de l'accueil et de quatre bureaux accessibles au public. Les 85 m² de l'étage recevront d'autres bureaux (non accessibles au public).

Parmi les entreprises du territoire qui ont répondu aux appels d'offres des différents lots, quatre ont été retenues. Ainsi le poste plomberie/chauffage sera réalisé par l'entreprise GUERIN, celui des ouvertures par la société ISAC ; deux entreprises touchoises travaillent également sur le chantier : PICAUD pour la couverture et LES TOUCHES PEINTURE pour la peinture.

Cette toute nouvelle mairie est un projet de plus d'1 million d'€ qui a bénéficié de 30 000 € de subventions Contrat Territoire Région tandis que 100 000 € ont été sollicités au titre d'une subvention LEADER et 175 000 € au titre de la DETR (Etat). La CCEG a bien sûr elle aussi participé au financement du projet avec un fonds de concours de 150 000 €.

La mairie gardera ses horaires d'ouverture habituels, soit de 9h à 12h30 du lundi au samedi, de 14h30 à 17h00 le lundi après-midi.



© Mairie des Touches



© Forest et Debarre



HABITAT

Premières pierres posées début mai pour les 2 résidences jeunes actifs en construction à Treillières et Nort-sur-Erdre, en partenariat avec Habitat 44, La Nantaise d'Habitations et le gestionnaire ADELIS !

Ces deux résidences entreront en service à l'été 2022. Elles disposeront chacune de 20 logements Très Haute Performance Énergétique et seront accessibles aux personnes seules et en couple (sans enfants), de 16 à 30 ans, en situation de mobilité professionnelle (stage, CDD, intérim, apprentissage).



Il y a de la place pour tous ! De nouveaux aménagements sont opérés pour favoriser le partage de la route. Objectif : sécuriser les déplacements des cyclistes et des piétons et apaiser la circulation en lien avec chaque commune

Loi d'Orientation sur les Mobilités : des outils pour revoir nos réflexes

La Loi LOM... derrière cet acronyme se cache un ensemble de solutions pour que l'intercommunalité puisse penser et organiser les services de mobilité. L'objectif de cette loi, permettre aux intercommunalités de s'emparer de cette compétence, laquelle leur donnera la possibilité d'activer tous les leviers nécessaires pour accompagner les habitants dans leurs usages en développant les alternatives au tout-voiture. Des solutions existent. Sylvain Lefeuvre, Vice-président délégué aux mobilités et au développement des équipements et infrastructures, les décrypte pour le MAG.



Le MAG : Les mobilités ont toujours été une priorité pour la CCEG, en quoi la Loi d'Orientation Mobilités va-t-elle changer quelque chose pour le territoire ?

Sylvain Lefeuvre: Vous avez raison ! Nous n'avons pas attendu cette loi pour nous préoccuper des déplacements puisque notre stratégie date de 2017. Les mobilités ont toujours été une priorité car ce sujet participe d'une politique globale de territoire

comme par exemple le choix de ses infrastructures. Elles jouent aussi un rôle sur le développement économique, on doit pouvoir faciliter le trajet domicile – travail etc. Ce que la prise de compétence de la LOM (votée au 31 mars, effective au 1^{er} juillet ndlr) va changer, c'est notre pouvoir de décision. La loi légitime notre position en tant qu'autorité de la mobilité. En lien avec les habitants, nous aurons à bâtir une stratégie globale dans les 2 ans. La CCEG pourra légitimement co-financer des projets d'offre de transport qui restent à la Région ou participer à des réflexions sur le covoiturage à grande échelle avec les partenaires.

LM : Concrètement, comment se traduit cette position d'acteur des décisions ?

SL : Prenons pour exemple les lignes régulières d'Aléop. Le maillage est décidé par la Région, mais la CCEG a pu défendre et cofinancer le prolongement de certaines lignes, ou l'augmentation des cadencements.

>>>

Le dossier

La ligne régulière Aléop 300 qui relie Nantes à Grandchamp-des-Fontaines, sera, avec le concours financier de la CCEG, prolongée jusqu'à Casson. La ligne 360, Nantes / Saint-Mars-du-Désert quant à elle, va voir son cadencement augmenter, en somme plus de cars le matin et le soir, un vrai plus pour les usagers ! Il s'agit vraiment de favoriser la mobilité en zone rurale ou péri-urbaine comme peut l'être le territoire d'Erdre & Gesvres, pour offrir un service équitable à tous ! J'ajouterais que la CCEG est la seule communauté de communes des Pays de la Loire à participer financièrement à l'amélioration du réseau Aléop !

LM : On parle des mobilités, il n'y a donc pas que les transports qui entrent en jeu ?

SL : Tout à fait, on distingue d'ailleurs dans les mobilités, l'offre de transport (les lignes régulières, le transport à la demande et le transport scolaire) des services de mobilités qui s'apparentent davantage à un bouquet de solutions de déplacement. On peut citer par exemple le service de location de vélo à assistance électrique, Véloce, les services de covoiturage, avec le développement de la plateforme OuestGo, ou encore le conseil et l'accompagnement individualisé, comme le transport solidaire/handicap. Enfin, un point auquel la CCEG a déjà commencé à travailler avec les entreprises des parcs d'activités, c'est le conseil en mobilité destiné aux employeurs, la sensibilisation à la mobilité durable pour encourager les salariés d'un même parc, d'une même commune à faire l'aller-retour travail/domicile à plusieurs dans le même véhicule par exemple.

LM : Quels sont les projets du mandat en termes de mobilités ?

SL : Ils sont nombreux et je peux en évoquer quelques-uns ici que nous espérons mener à bien. Nous souhaitons par exemple défendre auprès de la Région et la SNCF la baisse du prix à l'unité du tram-train qui reste très élevé... Puis, reparlons un peu du vélo qui a vraiment la cote, et encore plus depuis la crise sanitaire ! La

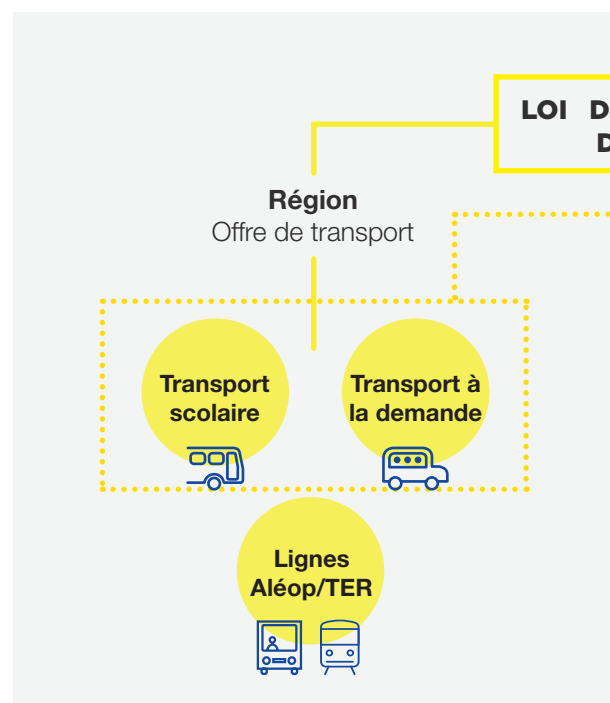
flotte Véloce compte désormais 150 vélos, mais la liste d'attente est toujours aussi importante. Nous allons donc augmenter le nombre de vélos, et pour compléter cette offre, nous lancerons à la rentrée, une aide individuelle pour chaque habitant qui achètera son propre vélo électrique.

LM : Plus de vélos c'est bien, mais les cyclistes attendent aussi des infrastructures adéquates et la sécurisation des vélos ?

SL : La CCEG investit énormément sur la création des liaisons douces qui relient les communes les unes aux autres, par exemple Grandchamp-des-Fontaines à Treillières en ce moment. Parmi les voies vertes structurantes, on connaît bien la Véloodyssée ; sachez que nous réfléchissons actuellement à la réhabilitation de l'ancienne voie de chemin de fer entre La Chapelle sur Erdre et Blain en lien avec le Département. Cette emprise existante va devenir une voie verte structurante. Côté mobilier urbain, des abris vélos sécurisés seront installés dès septembre dans toutes les communes aux points d'arrêt importants des lignes Aléop. Nous faciliterons ainsi la combinaison vélo/car en rassurant les cyclistes grâce à des vélos à l'abri des dégradations ou de la pluie. L'équipement des collèges et lycées de ces mêmes abris sont à l'étude. La CCEG entend ainsi habituer les plus jeunes à privilégier les mobilités douces.

LM : Les mobilités ne se résument pas pour autant à des vélos et pistes cyclables ?

SL : Bien sûr que non, il s'agit de revoir entièrement nos réflexes, nos habitudes, dans nos modes de déplacement, mais on ne peut pas demander un changement des comportements sans proposer des solutions pour accompagner ce changement. Pour le bien de notre environnement, la santé de nos concitoyens aussi, notre rôle en tant qu'élus est d'investir, de créer les conditions favorables à ce changement.



Il s'agit vraiment de favoriser la mobilité en zone rurale ou péri-urbaine comme peut l'être le territoire d'Erdre & Gesvres, pour offrir un service équitable à tous !

DI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS

organise en proximité

Communauté de Communes
Erdre & Gesvres

Services de mobilité

Conseil en mobilité

Vélo



Covoiturage
autopartage



Entreprises



Transport
solidaire



Écoles



Animation vélo à l'école Charles Perrault à Vigneux-de-Bretagne dans le cadre de la semaine de la marche et du vélo à l'école en juin 2019

SUIVEZ LE GUIDE !

Bien choisir sa randonnée ou son circuit en consultant ou téléchargeant l'itinéraire !

- **rando.loire-atlantique.fr** Plus de 800 sorties à faire à pied, à vélo, VTT et même à cheval sur tout le département.
- **rando-guide.com** La rando partout en France. La boucle de Sevigné de Vigneux et le circuit de L'île de Mazerolle à Sucé sur Erdre y sont répertoriés
- **Via l'appli rando Loire Atlantique**, moteur de recherche, carte Ign, itinéraires, point d'accès
- **Office du tourisme Erdre Canal Forêt**, cartes pdf en téléchargement sur le site **erdrecanalforet.fr** ou consultables via l'appli Cirkwi

ELOGE DE LA LENTEUR, ÉLOGE DE LA NATURE, VIVEZ LE SLOWTOURISME !

Nul besoin de faire 2h d'avion pour une escapade dépaysante, bucolique, vivifiante et nombreux sont ceux qui aujourd'hui sont attentifs à leur impact environnemental dans le choix d'un week-end ou de vacances. Ils plébiscitent le slowtourisme où le « tout près » est un voyage en mobilité douce, la nature et les paysages, des expériences sensorielles, la lenteur, le bon rythme pour réapprendre à prendre son temps, celui de se recentrer, se retrouver.

Le slowtourisme est aussi l'occasion d'aller facilement à la rencontre des habitants et des autres touristes, ceux à pied, à cheval ou encore sur un bateau avec qui l'on partage la même route quand le sentier longe le ruban d'eau... Proche de l'éco tourisme, il porte en lui des notions de solidarité, de préservation de l'environnement bien sûr et d'une consommation de produits locaux jusqu'au choix d'un hébergement de plein air !

Notre territoire regorge d'un patrimoine bâti et non bâti, de circuits, sentiers, extraordinaires ! Une pépite pour qui veut découvrir le slowtourisme.

Faire à vélo le Canal de Nantes à Brest en famille est, à ce titre, un itinéraire idéal pour en goûter les bienfaits et contempler la nature. 390 kms qui, de la cité des Ducs jusqu'au nord Finistère permet aux « cyclotouristes » d'emprunter la Vélodyssée et découvrir, les plus belles vallées de l'Erdre à l'Aulne en passant par la Vilaine, au rythme des écluses et sous le charme des petites cités de caractère. Le célèbre Canal de Nantes à Brest est certes un itinéraire structurant pour notre territoire, mais il ne doit pas occulter d'autres circuits, plus confidentiels mais tout aussi agréables. On citera ici le circuit des Étangs à Grandchamps-Des-Fontaines, ou celui des Marais à Petit-Mars par exemple. Enfin la CCEG s'est associée à d'autres territoires pour créer une nouvelle véloroute, la V9 qui reliera Nantes au Mont Saint-Michel !



LE BÂTIMENT DU GROUPE JEULIN EN ENTRÉE DU P.A. DE RAGON FAIT LE PLEIN À TOUS LES ÉTAGES !

Le bâtiment construit par le promoteur JEULIN permet une diversification des activités sur 3 niveaux.

Le rez-de-chaussée de ce nouveau bâtiment accueille le FAVELA, un bar-restaurant spacieux de 850m², offrant également une grande terrasse. Ses 4 associés s'impatientent de la réouverture des restaurants pour accueillir leurs premiers clients et leur faire découvrir l'ambiance de ce nouveau lieu à la décoration soignée.

Au premier étage, c'est une salle de fitness de la chaîne KEEPCOOL, qui s'installe. Au programme, une très belle et très grande salle de sport de 480 m² comprenant les derniers équipements. KEEPCOOL est une salle de sport au service du bien-être sans esprit de compétition, offrant un large éventail d'activités (renforcement, tonification, relaxation) avec accompagnement d'un coach diplômé d'Etat, le tout en libre service (ouvert de 6 h à 23 h 7 jours/7) et accès à plus de 250 salles du réseau. KEEPCOOL espère atteindre 1 000 adhérents d'ici la fin de l'année.

Au 2^{ème} étage, le plateau est partagé entre l'entreprise RAVIDAY et l'assureur, GROUPASSUR. RAVIDAY appartient au groupe SOFIA et se distingue dans le monde du e-commerce par une approche de spécialiste sur le marché de l'équipement de la maison et du jardin avec 4 sites internet dédiés : RavidayPiscine, RavidayJardin, RavidayBarbecue, RavidayMatelas. L'entreprise a installé ses pôles achat et webmarketing à Treillières, tandis que ses entrepôts sont à la fois à Nort-sur-Erdre et au Havre ; une belle entreprise comptant 25 salariés et jusqu'à 50-60 personnes en pleine saison. Un resto, une salle de sport et encore deux nouvelles entreprises, ça bouge à Ragon !

GROS PLAN SUR UNE REPRISE...

L'entreprise GRELIER créée en 1958 puis reprise par le fils du fondateur en 1987, a été rachetée depuis le départ à la retraite de ce dernier en 2020 par 2 nouveaux associés, Sylvain GAULUÉ et Emmanuel GRÉAU. Installée dans un bâtiment de 1000 m² construit en 2004 sur le parc d'activités de Ragon, l'entreprise est spécialisée dans la métallerie, ferronnerie, cisailage, pliage et soudage. Elle fabrique et installe des escaliers, des garde-corps, des verrières et tout type d'ouvrage métallique, principalement pour les professionnels et les collectivités (95 % de sa clientèle) et plus ponctuellement, les particuliers. L'entreprise qui a bénéficié d'un prêt ILAN dans le cadre de sa reprise, compte aujourd'hui 10 salariés dont 2 poseurs, les 8 autres salariés étant à l'atelier ou à des postes administratifs. Cette entreprise à l'origine familiale, entend poursuivre son développement...





© Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives)

BELLE ÉTOILE, L'HISTOIRE RÉVÉLÉE PAR LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) peut demander pour certains projets d'instruction de projets d'aménagement, en fonction de la surface, de l'emplacement et de ce que l'Histoire sait de cet endroit précis, un diagnostic archéologique qui est suivi ou non de fouilles archéologiques.

Nous sommes en 2018... à Treillières, certaines archives indiquent qu'il y aurait eu pendant la Seconde Guerre Mondiale, sur l'emplacement de l'îlot 3 de la ZAC Belle Etoile, une station de transmission de la Luftwaffe, l'armée de l'air allemande...

Il n'en faut pas davantage à la DRAC pour demander immédiatement un diagnostic archéologique ; les sondages sont effectués sur 22 hectares entre les communes de Grandchamp-des-Fontaines et Treillières et révèlent, en effet, la présence de vestiges enfouis de la station de transmission allemande appelée également « station de Treillières ». Ce centre de l'armée de l'air allemande s'étend sur environ 25 000 m². Une route/chemin bordée par des fossés, diverses tranchées, les restes de bâtiments (dont l'un encore conservé), des talus, des vestiges de poteaux, de tranchées pour les réseaux, des dépotoirs et diverses excavations de nature inconnue constituent les découvertes réalisées lors du diagnostic.

Sous l'impulsion de la DRAC, le Préfet, demande alors la tenue de fouilles archéologiques afin d'étudier l'organisation de ce centre de transmission découvert plus de 70 ans après la fin de la guerre.

La CCEG retiendra l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) pour assurer ce travail de fouilles sur 2.6 hectares. Les recherches ont démarré en mars 2021 en même temps que la dépollution pyrotechnique du site par l'entreprise Bérangier Dépollution. Les fouilles dureront jusqu'à mi-juin. Ensuite les opérations de remise en état initial auront lieu jusqu'à mi-juillet. À l'issue de ces opérations « de terrain », les équipes de l'Inrap auront deux ans pour conditionner les archives, le mobilier archéologique et établir le rapport final d'opération. Un document de libération de terrain délivré par l'état permettra à la CCEG de poursuivre ses projets d'aménagement sans attendre la fin des travaux de l'Inrap.

À l'issue de ces fouilles archéologiques, les élèves de cinq classes de Treillières et Grandchamp-des-Fontaines ont pu bénéficier d'une intervention en classe d'Antoine Le Boulair, responsable de recherche archéologique à l'Inrap. Après une découverte du métier d'archéologue, plus de 120 élèves, de CM1 et de CM2, ont ainsi pu en savoir plus sur leur histoire locale et sur les découvertes livrées par ce site passionnant.

VOUS EFFECTUEZ DES MENU-TRAVAUX ? **FAITES APPEL AUX JEUNES DE LA CJS !**

Des jeunes du territoire d'Erdre & Gesvres qui ont entre 16 et 18 ans ont eu envie de créer leur propre job d'été et de vivre une expérience collective. Et pour ça, ils ont rejoint le dispositif CJS, Coopératives Jeunesse de Services !



© william87 - iStock

Le principe, créer le temps d'un été une véritable entreprise : ils vont collectivement choisir son nom et définir l'offre de services à proposer à leurs futurs clients, faire les devis, réaliser les prestations et les facturer.

Autonomes mais pas isolés ! L'association L'Ouvre Boite44 leur garantit un statut, la CCEG met à disposition un local, et deux animateurs seront présents tout l'été pour guider leurs premiers pas dans l'entrepreneuriat coopératif : comment prendre des décisions collectivement, définir et mettre en œuvre une stratégie de commerciali-

sation, planifier et réaliser des prestations de service pour leurs clients, décider de la répartition du chiffre d'affaires et des salaires !

Une initiation à la vie d'entrepreneur qui permet d'apprendre à se confronter à la réalité du travail, développer la responsabilisation personnelle et mutuelle, la solidarité, la motivation, l'autonomie ainsi que la compréhension réelle de l'utilité des apprentissages.

Par expérience, c'est la 5^{ème} édition, les prestations proposées sont variées, lavage de voitures, distribution de flyers en

passant par des travaux de nettoyage, de désherbage ou d'archivage... Les coopérantes font, des petits travaux, un vrai projet d'entreprise. Aussi, pour donner un coup de pouce à cette entreprise, que vous soyez un particulier, une collectivité, une association ou une entreprise, ayez le réflexe CJS !

Si vous souhaitez faire appel à la CJS cet été, vous pouvez dès à présent contacter le service emploi au : 02 40 72 10 85 ou par mail emploi@cceg.fr

LES ARDILLAUX, À CASSON LES TRAVAUX DE LA SECONDE TRANCHE SONT EN COURS

Les travaux de viabilisation (voirie et réseaux) de la seconde tranche du parc d'activités des Ardillaux ont débuté mi-avril et devraient se terminer fin juillet / début août. Situé à l'entrée du bourg de Casson en direction de Nort-sur-Erdre sur la RD26, cette seconde tranche vient développer le parc d'activités dédié à l'artisanat. Près de 8900 m² cessibles ont été divisés en 6 lots (de 960 à 3 325 m²), dont 5 sont déjà pré commercialisés

à un garagiste-carrossier, un plombier, un électricien et une entreprise de revêtement de sols. Ces artisans pourront dès le second semestre faire construire leur bâtiment. 2 de ces entreprises propriétaires feront construire, en plus de leurs locaux, une ou deux cellules à louer. Le 6^{ème} et plus grand lot de 3325 m² sera lui, dédié à un projet de Village d'artisans de 6 cellules de 200 m², cellules réservées à la vente. Le Parc Ardillaux où sont déjà installés le Centre technique communal de Casson, les entreprises ARTISAN JB&LM et le Bureau Franck pourra désormais accueillir près de 14 structures artisanales et avec elles de nouveaux emplois sur la commune de Casson, et plus largement sur le territoire d'Erdre & Gesvres.



LES CLASSES BLEUES ET LA FORMATION DE MAÎTRES-NAGEURS POUR PLUS DE SÉCURITÉ DANS L'EAU !

Prévenir les noyades et développer l'aisance aquatique est l'une des actions prioritaires de la Ministre des sports. Pour y parvenir, un plan interministériel ambitieux, élaboré avec les ministères de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, de l'Intérieur et de la Santé et en partenariat avec l'Agence Nationale du Sport, entend mettre en œuvre des mesures concrètes, parmi lesquelles une rénovation des enseignements de la natation à destination des plus jeunes enfants, et la mise en place des classes bleues.

Notre communauté de communes Erdre & Gesvres a souhaité prendre toute sa part dans la lutte contre les risques de noyades et a sollicité le groupe RÉCRÉA, gestionnaire délégataire de nos deux centres aquatiques et inscrit lui aussi dans cette démarche d'apprentissage de l'aisance aquatique afin qu'il propose un programme spécifique pour les enfants âgés de 3 à 6 ans.

Dans ce programme, 25 maîtres-nageurs salariés évoluant chez RÉCRÉA, mais aussi le président du club de natation EGN et les enseignants participants, seront formés

par l'organisme agréé ICAR. Quant à l'apprentissage des plus petits, 100 enfants du territoire (4 classes de moyennes et grandes sections), participeront au dispositif Classes Bleues. À raison de 2 séances quotidiennes pendant 4 jours sur une semaine, du lundi 28 Juin au vendredi 2 juillet, ces très jeunes nageurs bénéficieront en tout de 6 heures d'apprentissage, d'exercices et conseils pour mieux appréhender l'eau et apprendre à nager, s'amuser en toute sécurité ! Ce programme mis en place par la CCEG et RÉCRÉA est la plus grande formation planifiée à ce jour au

niveau national ! Mieux familiarisés à l'eau, plus rassurés, ces jeunes enfants pourront dès cet été profiter, avec leurs parents ou leurs copains de la réouverture des Bassins d'Ardéa, redécouvrir des joies de la baignade en piscine mais aussi profiter des espaces détente et espaces extérieurs...

Pour les parents, les classes bleues leur permettront de passer l'été plus sereinement et de voir évoluer leurs enfants à la piscine ou à la mer, comme des poissons dans l'eau ! Mais bien évidemment, à cet âge, rien ne vaut le regard vigilant des parents !

LE PLEIN D'ACTIVITÉS AUX BASSINS CET ÉTÉ !

L'été est là et le déconfinement redonne goût aux plaisirs oubliés ! Les amateurs de baignade vont pouvoir s'en donner à cœur joie cet été aux Bassins d'Ardea et d'Alphéa qui ont réouvert le 9 juin (en jauge limitée).

L'espace aquatique, l'espace détente et les aquasports sont

de nouveau accessibles, tout comme les espaces ludiques extérieurs. Vous souhaitez connaître les horaires, le planning des aquasports et des animations ?

Rendez-vous sur lesbassins.fr.

Restez connectés et suivez toute l'actualité de vos 2 centres aquatiques sur leur page Facebook : **@BassinsArdea / @LesBassinsAlpheia**



PROJET DE TERRITOIRE : LE POINT AVEC YVON LERAT

À l'aube de cette nouvelle mandature, les élus ont formulé leurs ambitions pour le développement d'Erdre & Gesvres à travers un Projet de Territoire. Le Mag est allé à la rencontre d'Yvon Lerat, Président de la Communauté de Communes pour découvrir les contours de ce projet qui engage les élus dans leurs actions pour les 5 ans à venir et au-delà.

Le MAG : Qu'est-ce qu'un Projet de Territoire ?

Yvon Lerat : Un projet de territoire est document cadre et ressource, à la fois un projet, un engagement, une feuille de route. Il donne le sens de l'action publique que les Maires, les Vice-présidents, moi-même, nous nous engageons à porter en faveur du développement du territoire. Notre volonté est claire : il s'agit de faire d'Erdre & Gesvres un territoire solidaire, durable et résolument tourné vers l'avenir. Pour cela, nous nous sommes fixés des ambitions d'envergure qui se déclineront suivant différentes thématiques.

LM : Comment a-t-il été élaboré ?

YL : Deux séminaires fondateurs ont eu lieu en septembre 2020 avec les Maires et les Vice-présidents pour réfléchir à la manière dont nous pouvions mieux coopérer, communes et intercommunalité, au bénéfice des habitants. L'objectif était de construire collectivement, un projet de territoire qui devait induire une profonde transformation écologique et sociale compte tenu de la crise que nous traversons. Ces séminaires ont aussi été l'occasion de réaffirmer la place majeure des communes

et le rôle des Maires dans la définition des orientations stratégiques du territoire et de ses enjeux.

LM : Quels sont les enjeux pour notre territoire ?

YL : Nous aspirons tous à un territoire durable, riche de ses ressources, qui les préserve, les développe. Nous devons pour cela conduire des transitions écologiques, énergétiques et sociétales également. Pour y parvenir la coopération entre les communes, l'intercommunalité est nécessaire. L'implication et la concertation des habitants et la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques également. Le Conseil de Développement a été d'ailleurs consulté lors de l'élaboration du projet. Enfin, nous sommes attachés aussi à des valeurs de solidarité, avec un territoire qui prend en compte et accompagne les plus fragiles dans toutes ses politiques publiques.

LM : Vous évoquiez les grandes thématiques, lesquelles exactement ?

YL : Oui, le projet a prédéfini des thématiques prioritaires, d'autres à conforter et celles transversales aux autres. Les thématiques

prioritaires sont la mobilité, l'agriculture et alimentation, le développement économique et la santé, celles existantes que nous allons conforter regroupent l'aménagement / l'urbanisme, l'habitat / le foncier, l'eau, soit la biodiversité, la préservation des milieux..., la culture, et enfin la gestion des déchets. Les transitions, la solidarité et les luttes contre les inégalités seront quant à elles, systématiquement et de manière transverse reliées aux autres.

LM : Un projet de territoire est régi par un pacte de gouvernance, de quoi s'agit-il ?

YL : Le pacte de gouvernance définit les valeurs partagées et les modalités de gouvernance du mandat. Il précise les rôles de chacun (Maires, Président, conseillers municipaux, conseillers communautaires) ainsi que le rôle et le fonctionnement des instances comme le conseil communautaire, la conférence des Maires, le Bureau communautaire, les commissions et les différents groupes de travail créés autour de projets...

>>>

Il a été défini et proposé par la conférence des Maires, sur la base des éléments qu'ils ont posés lors des séminaires fondateurs, de réflexions provenant des communes et des propositions sur lesquelles j'avais moi-même réfléchi au moment de mon élection.

LM : Dans quelle mesure les citoyens seront impliqués dans le projet ?

YL : L'implication dont vous parlez à une place prépondérante dans ce projet et 4 objectifs ont été fixés en faveur de la participation citoyenne : donner la possibilité aux citoyens de s'informer et de débattre, faciliter leur participation, impliquer la société civile dans les politiques publiques ; dans tous les cas, l'initiative citoyenne au sein du territoire sera favorisée, encouragée. En ce qui concerne notre partenariat avec le Conseil de Développement, nous confirmerons les moyens qui lui sont accordés car son projet associatif participe grandement à l'ambition générale de la communauté en matière de participation citoyenne.

LM : Et maintenant ? pouvez-vous nous parler de la mise en œuvre de ce projet de territoire ?

YL : Après adoption du projet de territoire par les conseils municipaux et le conseil communautaire, les objectifs stratégiques seront déclinés en actions d'ici fin 2021 par les commissions et groupes de travail et sous le pilotage des Vice-présidents. Ils prendront appui sur nos documents stratégiques d'aménagement et d'orientation, tels que le plan de Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC), le Contrat de Transition Ecologique (CTE) la stratégie développement durable et le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) le Plan Global de Déplacement (PGD) et le plan vélo, le Plui, la stratégie économique, le Contrat Local de Santé (CLS), le Programme Local de l'Habitat (PLH), le Projet Culturel de Territoire (PCT), le programme de prévention des déchets. Et ils iront plus loin lorsque cela sera jugé nécessaire pour répondre à nos ambitions. L'avancée des différentes actions de ce projet de territoire sera régulièrement relatée dans les pages du Mag.



Participation citoyenne dans le cadre de l'évènement « agir pour le climat » en 2019

« Les élus réaffirment que la finalité de leur engagement en tant qu'élus de proximité est de servir les hommes et les femmes du territoire et que toutes les décisions qu'ils auront à prendre ne seront motivées que par cet objectif »

5 AMBITIONS GÉNÉRALES POUR FAIRE D'ERDRE & GESVRES :

1/ Un territoire durable, riche de ses ressources, qui les préserve, les développe et innove pour mieux accueillir ses habitants dans leur diversité

2/ Un territoire riche de la diversité et de la complémentarité de ses communes, qui coopèrent librement entre elles, avec l'appui de l'intercommunalité et en relations avec les territoires voisins, pour bâtir un niveau de services comparable pour tous les habitants.

3/ Un territoire qui implique davantage ses habitants et la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques

4/ Un territoire qui prend en compte et accompagne les plus fragiles dans toutes ses politiques publiques

5/ Un territoire qui conduit localement la transition écologique, énergétique et sociétale en développant la coopération entre les communes, l'intercommunalité et avec les acteurs et les habitants du territoire.

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LES DÉCHETS

*Nous répondons aux questions que vous nous posez le plus souvent.
Point d'étape sur les nouvelles consignes de tri en vigueur depuis le début de l'année.*



© Pierre Antoine - Citéo

Tous les emballages que je mets dans le sac jaune* sont-ils recyclés ?

90% des emballages mis dans le sac jaune sont recyclés. Les autres, comme les emballages en plastiques souples composés de plusieurs matériaux (ex : sachet de chips) sont encore difficiles à recycler. Des solutions de recyclage sont recherchées et s'ils ne sont pas recyclés aujourd'hui, ils le seront très probablement demain alors autant adopter le bon geste dès maintenant. Et en attendant, ce qui ne peut pas être recyclé est valorisé en énergie.

Où mettre les gros cartons et les papiers ?

Seules les cartonnettes peuvent être mises avec les emballages dans le sac jaune*. Les gros cartons doivent quant à eux être apportés en déchèterie. Ils seront aussi recyclés mais dans une autre filière. Attention toutefois à bien les vider au préalable pour qu'ils puissent être recyclés. Les papiers sont à déposer dans l'un des 100 points d'apport volontaire présents sur la communauté de communes. Il y en a forcément un près de chez vous !

Mon sac jaune n'a pas été collecté. Pourquoi ?

C'est certainement qu'il comportait des erreurs de tri. Dans ce cas, un autocollant rouge a été posé sur le sac par l'agent de collecte. Il vous est demandé alors de le rentrer chez vous et de le retrier pour qu'il puisse être collecté une prochaine fois.

Astuce : pour éviter les erreurs de tri la consigne n'est pas de trier tous les plastiques, mais tous les emballages !

Pour gagner de la place, est-ce je peux emboîter mes déchets les uns dans les autres ?

Non, surtout pas. Pour que les emballages soient recyclés, ils doivent être séparés par matière (acier, aluminium, cartonnettes, briques alimentaires, différentes résines de plastiques). Or, il est impossible dans le centre de tri de séparer des emballages emboîtés les uns dans les autres comme un sachet de céréales glissé dans la boîte en carton. Ces déchets « imbriqués » les uns dans les autres finissent avec les refus en valorisation énergétique alors qu'ils pourraient être recyclés. C'est dommage.

* ou alors dans le conteneur emballages si vous êtes desservis par des conteneurs enterrés, ou dans les bacs jaunes du local poubelle si vous habitez dans un collectif. Dans ces cas, les emballages doivent être déposés un à un, sans utiliser de sacs jaunes.

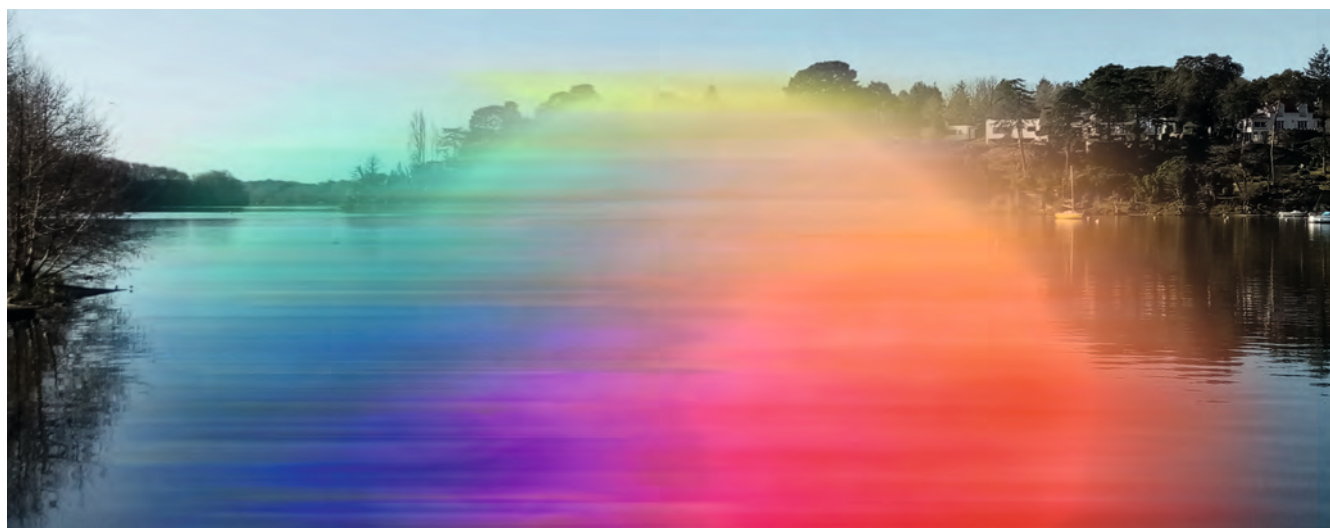
ET SI ON ÉVITAIT LES EMBALLAGES ?

De plus en plus de solutions existent pour éviter les emballages, et c'est encore le mieux pour économiser les ressources de la planète. Optez pour la vente en vrac, choisir les produits peu emballés et réutilisables, réutilisez les bocaux en verre, les boîtes en métal...

Le saviez-vous ?

Depuis le 1^{er} janvier, vous avez trié 20 % d'emballages en plus dans les sacs jaunes.

Le message sur les nouveaux plastiques est donc bien passé. Grâce à votre geste de tri supplémentaire, plus de déchets vont donc pouvoir être recyclés !



UNE ŒUVRE « OFNI » À DÉCOUVRIR À SUCÉ-SUR-ERDRE

« Otto II », c'est le nom de l'OFNI (Objet Flottant Non Identifié) que les habitants du territoire et les visiteurs pourront découvrir jusqu'au 15 septembre dans le port de Sucé-sur-Erdre !

L'art, la culture vous ont manqué ? Venez prendre « un bol d'Erdre » à Sucé-sur-Erdre et profiter en même temps, d'une invitation à la méditation, à la contemplation au gré du vent, des vagues, proposée par l'artiste Elsa Tomkowiak !

Cet objet flottant, interroge notre rapport d'échelle dans l'immensité du réel, nous faisant voyager de l'infiniment petit à l'infiniment grand. Travail sur les couleurs, la lumière... Il peut évoquer tour à tour avec toute sa rondeur, des planètes, la lune, des cellules, des atomes, des œufs, des supernovas et pourquoi pas, l'astre de lumière lui-même trésor de notre civilisation !

« Otto II » fait partie d'une série de l'artiste déjà connue pour ses OFNI dans le Nord de la France, en Anjou ou encore en Haute Savoie.

Cette œuvre d'art contemporaine accessible dans l'espace public est proposée par la Ville de Sucé-sur-Erdre. Elle sera également référencée dans « Les RDV Art de la Métropole » du parcours estival 2021 du « Voyage à Nantes » afin de proposer au plus grand nombre, de découvrir cette œuvre originale dans un écrin naturel.

Infos pratiques :

Accès libre du 15 juin au 15 septembre, Port de Sucé-sur-Erdre, tout public (famille, accès PMR...). Œuvre visible depuis le port, le pont, Allée Vétille, Plage Marguerite et Parc Germaine Le Goff site du Manoir de la Chataigneraie ou encore en bateau, kayak...

Œuvre éclairée en début de nuit. Panneaux d'interprétation sur place.

Parkings : des Herses, Descartes, Place Pareiller, Aristide Briand, Prieuré...

Contacts :

Mairie de Sucé-sur-Erdre :
02 40 77 70 20 - www.suce-sur-erdre.fr

Office de Tourisme de Sucé-sur-Erdre :
02 40 77 70 66 - www.erdreanalforet.fr

À DÉCOUVRIR AUSSI CET ÉTÉ À SUCÉ-SUR-ERDRE

- > Une fresque monumentale d'après une illustration Yi Wang, dans le cadre du Salon du Livre Jeunesse (derrière l'Office de Tourisme, à côté de la Médiathèque, parc de la Mairie).
- > Une sculpture sur arbre de Samuel Le Petit, Parc Germaine Le Goff, Route de la Papinière (travail de l'artiste de mi-juin à mi-juillet puis du 1^{er} au 15 septembre).

Près de chez vous



© Librairie du Lumignon

LA LIBRAIRIE DU LUMIGNON, LA LIBRAIRIE D'ERDRE & GESVRES

Depuis fin avril, Lumignon c'est aussi une librairie généraliste. On doit l'arrivée de cette première librairie sur le territoire à Anaïs Goldemberg, à la tête des éditions Lumignon également autrice et illustratrice, Marion Dano, libraire, et Audrey Vaillant, correctrice.

Située au 34, rue du Général Leclerc à Nort-sur-Erdre, on trouvera sur les tables et dans les rayons de la librairie du Lumignon, des ouvrages pour les enfants, les adolescents et les adultes ; avec de la littérature bien sûr, des grands classiques aux plus contemporains, mais aussi de la BD, des documentaires, des livres d'art... avec en plus, des livres d'occasion. Parmi les livres, la maison d'édition s'est installée au cœur même des lieux. Anaïs Goldemberg, elle-même editrice, a souhaité que sa librairie soit aussi le lieu d'une mise en lumière de la petite édition et de l'édition locale « peu visible mais foisonnante » précise Anaïs Goldemberg en citant le collectif Coll. Libris, qui regroupe près de 30 éditeurs des Pays de la Loire.

La librairie du Lumignon, indépendante, généraliste, engagée et exigeante, fait désormais partie du réseau des librairies en Pays de la Loire, Alip.

Des livres, des auteurs, des éditeurs mais pas seulement sur du papier ! La librairie

du Lumignon propose aussi toute une programmation d'ateliers, de rencontres, de dedicaces mais aussi de concerts, lectures, spectacles et même des expositions temporaires. Un premier rendez-vous aura lieu le 22 juin avec une rencontre avec les éditions Pourpenser de Cholet. D'autres événements se préparent, mais on peut déjà citer un moment important à venir en octobre ; en effet, la librairie fêtera les 7 ans de la maison d'édition du même nom, l'occasion, si ce n'est déjà fait, de découvrir son catalogue de 15 titres, où la nature et l'imaginaire se racontent...

La librairie est ouverte, du mardi au samedi le matin de 10h à 12h30, l'après-midi de 14h30 à 18h30.

 **Librairie du Lumignon**, 34, rue du Général Leclerc à Nort-sur-Erdre
editionslumignon.fr - www.facebook.com/librairiedulumignon

Près de chez vous



LES ÉCOLABS', L'ÉDITION 2021 SE PRÉPARE !

Initié par la Communauté de Communes Erdre & Gesvres depuis 2016, le salon de la rénovation de l'habitat, les Ecolabs', revient en 2021 après 1 an d'arrêt suite à la crise COVID. Faisant la part belle à la construction durable, il se tiendra le samedi 20 novembre à Treillières.

Initié par la Communauté de Communes Erdre & Gesvres depuis 2016, le salon de la rénovation de l'habitat, les Ecolabs', revient en 2021. Toujours à Treillières, le salon se tiendra le week-end du 20 novembre.

Une nouvelle édition qui se teinte des couleurs du Développement Durable, en effet les Ecolabs' devient le Salon de la rénovation durable et de l'écoconstruction. La construction est, à l'échelle nationale, le second secteur le plus polluant juste derrière les déplacements. C'est l'une des raisons pour laquelle la Communauté de Communes a souhaité agir en s'engageant dans le développement d'une filière écoconstruction sur son territoire. À ce titre, la CCEG soutient naturellement l'initiative des Ecolabs' qui

entend, pour cette 3^{ème} édition, mettre en avant les acteurs de la rénovation et de la construction qui travaillent avec des matériaux biosourcés comme le bois pour les ossatures des bâtiments, la paille ou la ouate de cellulose pour l'isolation, par exemple.

Pour cette édition 2021, le salon devrait rassembler près d'une centaine d'exposants, pour moitié des artisans et entreprises engagés dans une démarche d'écoconstruction, pour la seconde des associations, centres de formation, collectifs animés d'une même envie de voir des bâtiments plus vertueux, plus respectueux de l'environnement. Certains acteurs du territoire sont déjà fidèles de ce rendez-

vous, les portes du salon sont grandes ouvertes à toutes nouvelles initiatives que vous soyez une entreprise, un artisan, une association inscrits dans une dynamique éco responsable.

Postulez pour réserver votre stand (gratuit) auprès d'Elissa GIRAUDET, chargée de mission écoconstruction qui a repris l'animation de la filière depuis février 2021.

Contact : elissa.giraudet@cceg.fr



LES HIRONDELLES, FOOTBALLISSE !

Les Hirondelles du Gesvres est un groupement féminin de foot, il rassemble depuis 2016 la Sympho Foot de Treillières et l'AS Grandchamp Football et depuis 2 ans, l'ES Vigneux. Chaque saison les hirondelles s'efforcent, à travers les réseaux sociaux et une communication locale, de recruter de nouvelles joueuses afin de constituer des équipes de filles, et permettre à toutes, de pratiquer leur passion dans une équipe adaptée à leur âge. Le groupe recense

des équipes de U10-U11 à Séniors, avant la catégorie U10-U11, les joueuses sont licenciées dans un des trois clubs qui compose le GF. La saison prochaine s'ouvrira avec une nouveauté ; en effet Les Hirondelles lancent « Les mercredis au féminin » où toutes les catégories se suivront sur le même site pour les entraînements, des entraînements encadrés par un responsable d'école de foot, l'arrivée d'un intervenant préparation physique et une nouvelle commission sportive. Bien d'autres nouveautés sont en préparation afin de se structurer et continuer le déploiement, l'envol des bien nommées, Hirondelles du Gesvres.



PRÉCARITÉS ET SOLIDARITÉS : PARTICIPONS AU CHANGEMENT

Habitant(e)s d'Erdre & Gesvres, le Conseil de développement lancera en novembre 2021, un nouveau groupe de travail ouvert à toutes et tous, pour identifier les nouvelles formes de précarités face aux transitions et les solutions solidaires concrètes à mettre en œuvre.

Au programme : des recueils de paroles, des rencontres, des temps forts, des ateliers participatifs, des expérimentations, des propositions et ...du partage.

Notre territoire Erdre & Gesvres est riche de ses habitants. Le parcours de vie de chacun d'entre nous peut être parsemé de beaux projets, d'engagements, de réalisations personnelles et professionnelles mais aussi d'embûches qui fragilisent.

La crise sanitaire a mis en lumière la fragilité de notre monde, accentué les précarités existantes et révélé aussi notre capacité à nous entraider, à inventer des chaînes de solidarité. La phase de transition écologique et sociétale dans laquelle nous sommes, nous oblige à nous préparer à d'autres chocs économiques et sociaux. Il nous faut agir pour ne laisser personne sur le bord de la route pour s'alimenter, se soigner, se déplacer, se chauffer, accéder au numérique,...

Face à ces crises et ces changements profonds, quelles sont ou seront les nouvelles précarités sur notre territoire ? Quelles sont les nouvelles solidarités à soutenir ou inventer sur notre territoire ? Comment construire un monde meilleur à notre échelle ? Comment prendre soin les uns des autres ?

Participez en rejoignant le conseil de développement

Nous lançons un appel à participation à tous les habitants motivés par le sujet pour mieux connaître les nouvelles précarités à l'œuvre sur notre territoire et faire bouger les politiques publiques. Nous développerons ainsi des actions pour aller à la rencontre des habitants, jeunes et moins jeunes, et apprendre de leur vécu ; identifier les nouvelles solidarités (organisées ou plus informelles) ; mettre en lien les acteurs et donner envie de contribuer ou participer aux différentes formes de solidarités... Nous nous réunirons environ une fois par mois, en général le mardi soir, dans la convivialité, la bonne humeur et le partage. Soyons nombreux(ses) !

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire pour rejoindre cette dynamique citoyenne en écrivant à conseil.developpement@cceg.fr

📌 **Suivez à tout moment notre actualité sur notre site www.voixcitoyenne.fr et notre page Facebook**



HORS SAISON
LES ÉCHAPPEES CULTURELLES EN ERDRE & GESVRES

Agenda

EN JUIN & NOV.

IMMÉDIA, SPECTACLE CHORÉGRAPHIQUE ET PARTICIPATIF EN MÉDIATHÈQUE

VIRGINIE CLÉNET | CIE ROUGE

Avec l'espace d'une médiathèque comme décor, les lecteurs et visiteurs comme partenaires de création artistique, Virginie Clénet de la Compagnie Rouge présente IMMédia, un spectacle original, à partir de juin. En résidence de janvier à avril 2021 dans les médiathèques du territoire, l'artiste est allée à la rencontre des lecteurs, recueillir leurs paroles et leurs impressions sur la relation qu'ils entretiennent avec les documents empruntés et avec la médiathèque. Le corpus de ces témoignages, images et sons collectés devient la matière première et vivante de son spectacle, un parcours déambulatoire chorégraphié associant musique, design sonore, vidéo et mots, dans un véritable dialogue corporel avec l'espace et l'architecture du lieu. Virginie Clénet guide le public dans une expérience sensorielle et poétique dans les différents recoins de la médiathèque. Fermer les yeux, s'allonger, lire, dessiner deviennent alors des instants artistiques produits par le spectateur lui-même. Laissez-vous guider !

Les rendez-vous en médiathèques :

- 15/06, 19h, Médiathèque Andrée Chedid de Nort-sur-Erdre
- 25/06, 19h, Médiathèque d'Héric
- 26/06, 17h, Médiathèque Jean d'Ormesson de Treillières
- 05/11, 19h, Médiathèque de Sucé-sur-Erdre
- 06/11, 17h, Médiathèque Victor Hugo de Grandchamp-des-Fontaines

À NORT-SUR-ERDRE, LA PROGRAMMATION ESTIVALE SE PRÉPARE !

Les couleurs de l'été s'accordent au son des festivals à Nort sur Erdre, à commencer par les Jeudis du Port qui font leur grand retour. Contraintes sanitaires obligent, cette édition sera un peu différente des précédentes notamment avec des jauges limitées et des spectacles assis mais toujours en entrée libre et sans réservation.

Aussi, prenez date pour un rendez-vous au bord de l'eau, en début de soirée, à partager en famille ou entre amis, en mode afterwork ou vacances. Prenez le temps de partir à la découverte de formations musicales et artistiques selon le rythme de 3 jeudis, 3 couleurs, 3 univers différents, entre voyage musical aux accents maloya, chanson française et cirque aérien Rock n' Roll.

Le 15 juillet, découvrez « Sages comme des sauvages » un quatuor, une musique généreuse et inclassable, tribale et raffinée, urbaine et enracinée, qui se joue des langues et des frontières.

Le 29 juillet, ambiance bistrot, musette et rock'n roll, avec le concert « La Gaspette ».

Jeudi 12 août, les 2 acrobates et 2 musiciens de la Compagnie Avis de tempête vous feront tourner la tête et flirter avec le vide avec le spectacle Comme un vertige !

Pour les amoureux du jazz, le festival Les Rendez-vous de l'Erdre, du 23 au 29 août, se prépare lui aussi.

Détails et programmation à retrouver en ligne sur : rendezvouserdre.com !

© Soungalo Koulibaly



Infos pratiques



MANGERLOCAL-CCEG.FR, VOUS CONNAISSEZ ?

C'est LE site web dédié à l'agriculture et aux producteurs d'Erdre & Gesvres pour manger frais, local et de saison. Vous recherchez des producteurs près de chez vous ? Inscrivez juste le nom de votre commune ! Une recherche par type de produit est également possible. Y sont référencés également les marchés locaux, magasins de vrac, brasseurs, et autres spécialités et bien sûr, le calendrier des fruits et légumes de saison.

Vous êtes producteur local et vous ne figurez pas encore sur notre site ? Contactez Rachel Virole, notre chargée de mission agriculture et alimentation : 07 63 52 50 20 - contact@mangerlocal-cceg.fr

Vos services à portée de main :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

P.A Erette Grand'Haie
1, rue Marie Curie
44 119 Grandchamp-des-Fontaines

Tél. 02 28 02 22 40
contact@cceg.fr
www.cceg.fr

COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

Tél. 02 28 02 28 10
dechets@cceg.fr

SERENHA, votre service de rénovation énergétique

Tél. 02 28 02 01 11
contact@serenha.fr
www.serenha.fr

ENTREPRISES

Tél. 02 40 12 32 91
economie@cceg.fr

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (12h le vendredi)

- 1, rue des Cèdres, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 51 12 10 94
- 2bis place du Champ de Foire, 44 390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 40 72 10 85
emploi@cceg.fr

Consultez les offres d'emploi sur Erdre & Gesvres sur www.cceg.fr

ASSAINISSEMENT

Tél. 02 28 02 01 05

- spanc@cceg.fr (non collectif)
- assainissement-collectif@cceg.fr

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES POINT INFORMATION HANDICAP

Tél. 02 28 02 25 45

Permanences sur rendez-vous :

- le lundi au vendredi de 9h à 12h au siège de la communauté de communes
- le lundi de 9h à 12h au centre communal d'action sociale de Treillières
- le mardi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Blain
- le vendredi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Nort-sur-Erdre

TRANSPORT SCOLAIRE

Tél. 02 28 02 22 33
transport@cceg.fr

CENTRES AQUATIQUES

Les Bassins d'Ardéa
Route d'Héric, 44 390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 28 24 24 60
ardea@lesbassins.fr

Les Bassins d'Alphéa
Le Moulin des Landes, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 28 43 43 30
alphea@lesbassins.fr
www.lesbassins.fr

CULTURE

Saison culturelle :
Tél. 02 28 02 22 52
www.hors-saison.fr
billetterie@hors-saison.fr

Bibliothèques :
www.livreetlecture-cceg.net

Bourses initiatives jeunesse
mickael.bougault@cceg.fr
Tél. 02 28 02 22 40

Responsable de la publication :
Yvon Lerat

Coordination de la rédaction :
Axèle Bureau

Rédaction/conception :
Bénédicte Cartron,
service communication

Impression :
Goubault imprimeur
(30 300 exemplaires)

Régie publicitaire :
Ouest Expansion
Guillaume Doublet
02 99 35 10 10

Distribution :
Andégave communication

Dépôt Légal : à parution

ISSN : 2118-7886

Crédits photos/illustrations :
Service communication et les services de la communauté de communes - AleksandarNakic (iStock) - Aléop - commune de Les Touches - architectes Forest et Debarre - Inrap - william87 (iStock) - FatCamera (iStock) - Pierre Antoine (Citéo) - Le voyage à Nantes - Librairie du Lumignon - Shane Rounce (Unsplash) - Soungalo Koulibaly

suivez-nous sur les réseaux sociaux !





**ATLANTIQUE
OUVERTURES**
Fabricant-poseur de vos projets

OUVERTURES
FERMETURES
VERANDAS
PORTAILS
PORTES



VIGNEUX 02 40 57 10 09

www.atlantiqueouvertures.com

UN PROJET DE RENOVATION ?

Faites appel à :



MAÇON
PLAQUISTE
ELECTRICIEN
CARRELEUR
PLOMBIER

- ✓ Rénovation totale
- ✓ Salle de bain
- ✓ Extension
- ✓ Cuisine



- ✓ Entreprise générale du bâtiment
- ✓ Votre projet de A à Z : étude + réalisation
- ✓ 1 équipe de 18 personnes à votre service
- ✓ Plus de 650 références chantiers

**VIGNEUX
LA BAULE**

02 40 63 14 41

Retrouvez-nous sur www.domestis-renovation.fr



Méta
**PROMOTEUR
IMMOBILIER**

L'intemporel

SAINT-MARS-DU-DÉSERT

9 APPARTEMENTS DU T2 AU T3
3 COMMERCES

Ascenseur
Accès
PMR



LANCEMENT COMMERCIAL



10 Rue Jean Moulin 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE - 02 40 25 75 25 - www.meta-promoteur-immobilier.fr

RDV DE L'ERDRE

JAZZ
& BELLE
PLAISANCE

23 / 08

> 29 / 08

NANTES

→ RENDEZVOUSERDRE.COM

2021

LA CHEVALLERIE
LES TOUCHES
CARQUEFOU
BLAIN

SAINT-MARS-DU-DÉSERT
NORT-SUR-ERDRE
GUENROUËT
SAFFRÉ

LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
SUCÉ-SUR-ERDRE
PETIT MARS
LE GÂVRE